

Nombre de Membres  
Afférents au Conseil : 19  
En exercice : 19  
Ayant pris part à la décision : 19

Séance du 30 MARS 2026

N° D2026\_034

L'an deux mil vingt-six et le trente mars à 19 H 30, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Bélanda TERACOL, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Pierre BOUTY, Mme Karine DEBEAUNE, Mme Gladys FLAMAND-BAR, M. Christian GARCIA, Mme Christine GREEN, Mme Josette GUERRIER, Mme Marie LABROSSE GROSSET, Mme Caroline LEGOUGE, M. Eric MAISONNEUVE, M. Denis MARC, Mme Vanessa ORGELET, M. Olivier PAOUR, M. Jean-Pierre PILLON, M. Franck ROCHON du VERDIER, Mme Elyanne ROSNER, Mme Bélanda TERACOL, M. Dominique VAGINET, M. Frédéric VIENOT, Mme Flavie WIDMAIER.

Absent(s) excusé(s) : /

Secrétaire de séance : Christine GREEN

Date de la convocation : 25 MARS 2026

Date de l'affichage : 25 MARS 2026

**OBJET : DÉSIGNATION D'UN ÉLU CORRESPONDANT DEFENSE, INCENDIE, SECOURS**

Cette désignation s'inscrit dans le cadre des obligations légales de la commune en matière de prévention des risques, d'information des habitants et de coordination avec les services de secours. Le **correspondant « incendie et secours »** aura pour mission, sous l'autorité du maire, de participer à l'élaboration des documents opérationnels, de sensibiliser la population aux risques majeurs, de contribuer à la planification préventive et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie (DECI). Il informera régulièrement le conseil municipal des actions menées dans ce domaine.

Un conseiller municipal doit également être désigné « **correspondant défense** » pour être l'interlocuteur des administrés et des autorités civiles et militaires sur les questions de défense.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme à ces fonctions **M. Christian GARCIA**, conseiller municipal, qui sera donc l'interlocuteur privilégié pour les questions de défense, d'incendie et de secours.

Ainsi fait et délibéré ce jour à Saint-Bernard,  
Le Maire, **Bélanda TERACOL**



Le secrétaire de séance, **Christine GREEN**

Acte rendu exécutoire après  
réception en Préfecture le  
et publication du 17/04/2026

Accusé de réception en préfecture  
001-210103396-20260330-D2026\_034-DE  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026